

CHARTRE DES BONNES PRATIQUES DE PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE EN LIGNE ET DES RÉSEAUX SOCIAUX

INTERNATIONAL MANAGEMENT SCHOOL GENEVA

DOCUMENT : CHAR-PROTVIE



INTERNATIONAL
MANAGEMENT SCHOOL
GENEVA

Certified



Corporation

« Dans ce document, le masculin est utilisé à des fins de simplicité et d'allègement de la lecture, et il inclut naturellement les personnes de tous les genres. »



Charte des bonnes pratiques de protection de la vie privée en ligne et des réseaux sociaux

La présente Charte des bonnes pratiques de protection de la vie privée en ligne vise à promouvoir et encourager les bonnes pratiques de protection de la vie privée en ligne.

L'IMSG renforce ainsi la confiance de sa communauté dans la gestion de leurs informations personnelles et contribue à maintenir un environnement en ligne sûr et respectueux de la vie privée.

La Charte aborde aussi bien les questions de la collecte, de l'utilisation, de la conservation et de la divulgation des données personnelles que celles de l'utilisation des réseaux sociaux.

Les membres de la communauté doivent être en mesure de comprendre comment leurs informations sont gérées et qui contacter en cas de questions ou de préoccupations.

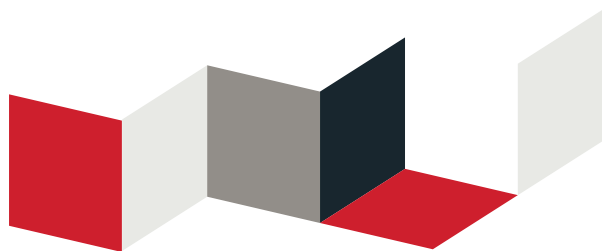
Voici les postures vertueuses à adopter :

1. **Respect et courtoisie :** Je m'engage à être respectueux et courtois envers les autres utilisateurs des réseaux sociaux, en évitant les insultes, les attaques personnelles, le harcèlement ou toute forme de discrimination.
2. **Confidentialité et respect de la vie privée :** Je m'engage à respecter la vie privée des autres en ne divulguant pas d'informations confidentielles, personnelles ou sensibles sans leur consentement. Je ne partagerai pas de données personnelles des membres de la communauté de l'IMSG sans autorisation appropriée.
3. **Authenticité et intégrité :** Je m'engage à être authentique dans mes interactions en ligne, à ne pas usurper l'identité d'autrui, à ne pas créer de faux comptes ou à utiliser de fausses informations. Je ne diffuserai pas de contenu trompeur ou fallacieux.
4. **Respect des règles et des lois :** Je m'engage à respecter les règles et les politiques des réseaux sociaux utilisés, ainsi que les lois en vigueur. Je m'abstiendrai de publier ou de partager du contenu illégal, diffamatoire, offensant ou violant les droits d'auteur ou les droits de propriété intellectuelle.
5. **Utilisation professionnelle :** Je reconnais que ma présence en ligne peut être associée à l'IMSG. Je m'engage donc à utiliser les réseaux sociaux de manière professionnelle, en prenant en compte l'image et la réputation de l'école. Je m'abstiendrai de partager des informations fausses, trompeuses ou nuisibles à l'IMSG.
6. **Protection des ressources de l'IMSG :** Je m'engage à ne pas divulguer d'informations confidentielles, internes ou stratégiques de l'IMSG sur les réseaux sociaux. Je protégerai les ressources de l'école, y compris ses marques de commerce, ses logos et son contenu, en évitant toute utilisation non autorisée ou abusive.

- 7. Représentation de l'IMSG :** Lorsque je m'exprime en ligne sur des sujets liés à l'IMSG, je m'identifierai clairement en tant que membre de la communauté de l'IMSG. J'indiquerai que mes opinions sont personnelles et ne reflètent pas nécessairement celles de l'école, sauf si j'ai une autorisation expresse pour les exprimer au nom de l'IMSG.
- 8. Signalement des problèmes :** Je m'engage à signaler tout contenu inapproprié, abusif ou préoccupant que je rencontre sur les réseaux sociaux, conformément aux procédures établies par l'IMSG. J'aiderai à maintenir un environnement en ligne sécurisé et respectueux.
- 9. Utilisation responsable du temps :** Je m'engage à utiliser les réseaux sociaux de manière responsable et à ne pas laisser cela interférer avec mes responsabilités académiques, professionnelles ou personnelles. Je gérerai mon temps en ligne de manière à ne pas nuire à ma productivité ou à mes relations personnelles.
- 10. Formation continue :** Je m'engage à me tenir informé(e) des évolutions et des bonnes pratiques en matière d'utilisation des réseaux sociaux. J'accepte de participer à des formations, des ateliers ou des sessions d'information proposés par l'IMSG pour améliorer mes connaissances et mes compétences en matière d'utilisation responsable des réseaux sociaux.
- 11. Utilisation de mots de passe forts :** L'IMSG vous encourage à l'utilisation de mots de passe forts pour tous les comptes en ligne, y compris les comptes liés à l'école. Les mots de passe doivent être uniques, complexes et régulièrement mis à jour. L'utilisation d'un gestionnaire de mots de passe peut faciliter cette pratique.
- 12. Contrôle des paramètres de confidentialité :** L'IMSG vous recommande vivement de comprendre et d'utiliser les paramètres de confidentialité disponibles sur les plateformes de médias sociaux et les autres services en ligne. En votre qualité d'utilisateur vous devez savoir comment contrôler les informations partagées, les audiences cibles et les autorisations d'accès à vos données personnelles.
- 13. Sensibilisation aux arnaques en ligne :** L'IMSG vous informe qu'il existe différents types d'arnaques courantes en ligne, telles que les tentatives de phishing, les faux concours ou les demandes de renseignements personnels. Vous devez demeurer vigilants et informer immédiatement l'IMSG en cas de suspicion d'une activité frauduleuse.

En adhérant à cette Charte des bonnes pratiques de protection de la vie privée en ligne, je contribue à maintenir un environnement en ligne respectueux, professionnel et conforme aux valeurs de l'IMSG.

J'accepte d'être responsable de mes actions en ligne et de respecter les principes énoncés dans cette Charte, la nouvelle Loi de protection des données¹ et le RGPD².



¹ Nouvelle loi sur la protection des données (nLPD) (admin.ch)

² Comprendre le RGPD | CNIL



INTERNATIONAL
MANAGEMENT SCHOOL
GENEVA

CHARTRE DES BONNES PRATIQUES DE PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE EN LIGNE ET DES RÉSEAUX SOCIAUX
Campus Biotech · Chemin des Mines 9 · CH-1202 Geneva · Switzerland